

ACTION URGENTE

CRIMÉE. LIBÉREZ UN MILITANT POUR RAISONS MÉDICALES

Tofik Abdoulgaziev, militant des droits humains de Crimée condamné à 12 ans d'emprisonnement pour des raisons politiques en Russie, a été hospitalisé dans un état critique en mars 2024. Il a perdu 15 kg et a reçu un diagnostic de tuberculose, de pneumonie et d'autres affections mettant sa vie en danger. Il doit être libéré immédiatement.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Tatiana Moskalkova
Haut-Commissaire aux droits humains
Boulevard Smolensky, 19c2
Moscou, 119121
Russie
Courriel : [Moskalkova@ombudsmanrf.ru](mailto: Moskalkova@ombudsmanrf.ru)
[A.Ovchinnikova@rightsrf.ru](mailto: A.Ovchinnikova@rightsrf.ru)
[A.Scherbakova@rightsrf.ru](mailto: A.Scherbakova@rightsrf.ru)

Madame la Haut-Commissaire,

J'attire votre attention sur la situation du militant des droits humains Tofik Abdoulgaziev, emprisonné à LPU-3, dans la région de Tcheliabinsk, après avoir été condamné par un tribunal militaire pour des motifs politiques, à l'issue d'un procès inéquitable.

Le 6 mai 2024, un professionnel de santé indépendant a analysé les résultats de l'examen médical réalisé en détention sur Tofik Abdoulgaziev et a conclu qu'il souffrait de tuberculose, de pneumonie bilatérale, d'insuffisance cardiaque chronique et d'autres maladies graves incluses dans la liste des « maladies graves empêchant l'incarcération » selon la résolution 54 du gouvernement russe du 2 février 2004. Le droit russe prévoit que les tribunaux doivent remettre en liberté les prisonniers qui en souffrent.

Le 6 août 2024, le tribunal de district de Metalourguitchesky, à Tcheliabinsk, a rejeté la demande de libération de Tofik Abdoulgaziev pour raisons de santé.

Un décès en détention résultant d'un refus délibéré de prodiguer des soins de santé adéquats constitue une privation arbitraire de la vie, ce qui est une violation grave du droit international relatif aux droits humains. Tofik Abdoulgaziev doit être libéré immédiatement pour raisons de santé et autorisé à être transféré dans un établissement médical de son choix pour recevoir tous les traitements et soins de santé dont il a besoin.

Je vous exhorte à prendre toutes les mesures en votre pouvoir afin que Tofik Abdoulgaziev soit libéré immédiatement pour raisons de santé, qu'il reçoive d'urgence les soins dont il a besoin et que tous les responsables des conditions de sa détention et de sa privation de soins médicaux soient amenés à rendre des comptes.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de ma haute considération.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Tofik Abdoulgaziev est membre de l'association Solidarité criméenne. Avant son arrestation en mars 2019, il organisait des événements pour les enfants de Tatars de Crimée incarcérés pour des motifs politiques. Il envoyait des colis alimentaires aux prisonniers tatars de Crimée se trouvant en détention provisoire, assistait à des audiences relatives à des affaires judiciaires à caractère politique, et allait soutenir d'autres Tatars de Crimée lors de perquisitions à leurs domiciles.

Tofik Abdoulgaziev a fait partie des plus de 20 militant·e·s tatars de Crimée arrêtés arbitrairement le 27 mars 2019. Il a été accusé de participation à une organisation terroriste (article 205.5(2) du Code pénal russe) et de préparation d'une prise de pouvoir violente (article 278). Les autorités russes l'ont accusé d'appartenir à Hizb ut Tahrir, qu'elles avaient arbitrairement qualifié d'« organisation terroriste ». Le tribunal militaire du district sud de Rostov-sur-le-Don a condamné Tofik Abdoulgaziev à 12 ans d'emprisonnement en mai 2022.

En mai 2023, un tribunal a confirmé cette condamnation, et les autorités russes ont envoyé Tofik Abdoulgaziev purger sa peine dans une prison de Verkhneouralsk (une ville située à environ 2 000 km de sa Crimée natale). En mars 2024, il a été transféré dans un état critique dans un hôpital pénitentiaire de Tcheliabinsk, où on aurait établi qu'il était atteint de tuberculose, de pneumonie et d'autres problèmes de santé graves. Il se trouvait encore à l'hôpital au moment de la rédaction de cette Action urgente. Le 6 août, un tribunal russe a refusé la libération de Tofik Abdoulgaziev pour raisons médicales.

Solidarité criméenne a été créée en 2016 en réponse aux persécutions politiques et religieuses exercées par les autorités russes contre les Tatars de Crimée en Crimée occupée. Cette organisation rassemble des militant·e·s, des avocat·e·s et des proches de personnes qui ont été arrêtées et poursuivies en justice, pour les aider à recevoir une assistance judiciaire, financière, médicale et toute autre forme d'aide essentielle. Elle s'efforce également d'attirer l'attention sur les violations des droits humains commises de façon persistante en Crimée. Plusieurs membres de premier plan de ce mouvement ont été emprisonnés sur la base d'accusations forgées de toutes pièces.

Les Tatars de Crimée sont un peuple autochtone de Crimée qui représentait environ 12 % de la population de la péninsule avant son occupation et son annexion illégale par la Russie en 2014. De nombreux membres influents de la communauté tatar de Crimée ont été parmi les opposants les plus farouches aux politiques russes discriminatoires en matière de liberté de religion et de conviction. Les autorités russes *de facto* ont considéré l'ensemble de la communauté comme déloyale et ont exercé des représailles contre elle. Les personnes qui dénoncent les violations des droits humains commises en Crimée depuis 2014 sont victimes de persécutions, notamment de disparitions forcées, de harcèlement, d'intimidation, d'arrestations arbitraires, de torture et d'autres mauvais traitements, ainsi que de poursuites et d'emprisonnement de longue durée, à la suite de procès iniques pour des motifs politiques.

LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : russe

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 21 octobre 2024

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Tofik Abdoulgaziev (il)